

INTERVENTION AUPRÈS DES INDIVIDUS EN TRAVAIL SOCIAL

TRS1520

Groupe 10

Plan de cours

RESPONSABLES DU COURS

Nom	Nathalie Pelletier
Local	W-4430
Téléphone	514-527-3166
Disponibilités	Sur rendez-vous
Courriel	pelletier.nathalie@uqam.ca
<i>À partir du 16 mars 2020</i>	
Nom	Maryse Soulières
Local	W-4290
Téléphone	514-987-3000, poste 4984
Disponibilités	Sur rendez-vous
Courriel	soulieres.maryse@uqam.ca

Pour ce cours, les enseignantes privilégient l'usage du courriel comme moyen de communication. Prenez note que les courriels seront retournés dans un délai de 72 heures du lundi au vendredi. Aucun courriel ne sera retourné les fins de semaine et les jours fériés.

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours est un **laboratoire d'expérimentation** portant sur l'intervention avec des individus tenant compte des transformations du lien social et des diversités sociales et culturelles actuelles. Il veut permettre aux étudiant.e.s de réfléchir aux dimensions à l'œuvre dans une intervention avec un individu; de se familiariser avec les **différents rôles** qu'un intervenant peut être amené à jouer dans une intervention individuelle; d'approfondir les **connaissances théoriques et méthodologiques** propres aux **différentes phases du processus d'intervention** avec des individus; d'apprendre à **rédigier une évaluation** du fonctionnement social et un plan d'intervention; et de mettre en œuvre de manière consciente certaines **attitudes, habiletés ou techniques de base**.

PRÉSENTATION DU COURS

Compétences visées

Développer des compétences professionnelles manifestées par un savoir-être (habiletés, attitudes), un savoir-faire (rédaction d'une évaluation du fonctionnement social et d'un PI, ajuster l'intervention en fonction des différents rôles) et un savoir-dire (intégration d'un vocabulaire professionnel à l'oral et à l'écrit) propre à l'intervention auprès des individus en travail social.

Place du cours dans le programme

Il s'agit d'un cours de première année, deuxième session, dans l'axe méthodologique du programme de baccalauréat en travail social. Il exige les préalables suivants : *TRS1025 - Méthodologies et travail social* ou *TRS1118 - Parcours professionnel et projet de formation*. Il vise l'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que leurs mises en application dans chacune des phases du processus d'intervention en travail social.

But du cours

Ce cours vise à familiariser les étudiant.e.s au processus d'intervention, à planifier une intervention individuelle en fonction des divers rôles que peut avoir un.e travailleur.euse social.e, et déployer des habiletés professionnelles flexibles en fonction des différentes situations psychosociales.

OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours, les étudiant.e.s seront en mesure de :

- Acquérir des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques en lien avec l'intervention auprès des individus et les obligations professionnelles en travail social
- Adopter une attitude réflexive quant à la complexité des problèmes psychosociaux juxtaposés au processus d'intervention sociale
- Adapter sa pratique selon divers rôles professionnels (savoir-faire)
- Réaliser une entrevue individuelle de la phase de début (savoir-faire)
- Rédiger une évaluation du fonctionnement social et son plan d'intervention avec rigueur et en conformité avec les obligations professionnelles en travail social (savoir-dire)
- Déployer des attitudes et des habiletés qui tiennent compte de l'éthique professionnelle en travail social (savoir-être)
- Développer une capacité d'autoanalyse, d'autoévaluation et d'autocorrection de ses pratiques psychosociales à partir de la syntonisation.

Afin de favoriser l'intégration des apprentissages, ce cours allie à la fois théorie et expérimentation. Le contenu théorique est abordé de façon active et constructive. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à apprendre à partir de leur propre expérience (personnelle et professionnelle). Pour la partie « laboratoire », les étudiant.e.s seront invité.e.s à participer activement dans diverses activités pédagogiques telles que des exercices structurés, études de cas, mises en situation, observations d'entrevues et des vidéos. Ils seront encouragé.e.s à partager leurs réflexions dans le cadre de discussions structurées en petits groupes ou en plénière. Ceci n'exclut pas l'utilisation des exposés magistraux de la part de l'enseignante dans le but de préciser les assises théoriques et méthodologiques sur lesquelles s'appuie l'intervention auprès des individus en travail social. La décision quant au format du cours et aux méthodes pédagogiques utilisées est basée sur l'intégration indissociable des fondements théoriques et pratiques. Pour devenir un.e travailleur.euse social.e compétent.e en intervention individuelle, avec les habiletés et connaissances nécessaires, il faut connaître et comprendre les éléments théoriques de base, mais aussi avoir la chance de les mettre en pratique et d'observer des situations où ces mêmes connaissances et habiletés sont utilisées. C'est pour cette raison que l'utilisation des différentes approches pédagogiques favorise l'intégration de l'expérimentation, l'observation, les discussions cliniques ainsi que l'enseignement théorique. Quant aux lectures, celles-ci ne seront pas reprises de manière systématique en classe. Elles seront cependant nécessaires à la rédaction des travaux.

La présence est un facteur primordial dans la réussite et l'approfondissement des connaissances de l'ensemble du groupe cours étant donné la place prépondérante accordée à la formule d'expérimentation collective.

Les principales stratégies pédagogiques utilisées durant la session seront les suivantes :

- 1) Exposés théoriques
- 2) Mises en situation
- 3) Travaux pratiques
- 4) Lectures
- 5) Ateliers de réflexion et retours critiques
- 6) Extraits vidéo

CONTENU DU COURS

Cours/ Semaine	Contenu	Lectures préparatoires au cours	Echéances/ Particularités
Cours 1-2 6 janvier	Présentation de tout.e.s Activité sur les besoins d'apprentissage Présentation du plan de cours Délégué(e)s de classe Notions théoriques : Vignette clinique Définition de l'intervention individuelle en travail social Rôles des TS Division des équipes	<u>Avant le cours</u> Gusew, Annie (2017) Gusew, Annie et coll. (2015)	
Cours 3-4 20 janvier	Obligations professionnelles Évaluation du fonctionnement social PM. Exercice de rédaction	Turcotte et Deslauriers (2017) Chapitre 3 Cadre de référence des TS Prendre connaissance des outils cliniques sur moodle	Débuter la rédaction de l'évaluation du fonctionnement social de Marcel
Cours 5-6 3 février	AM. Révision des notions sur l'évaluation du fonctionnement social Planification de l'intervention - PI - Suivi psychosocial - Bilan PM. Exercice de rédaction	Turcotte et Deslauriers (2017) Chapitre 4 Prendre connaissance des outils cliniques sur moodle	
Cours 7-8 17 février	Habiletés professionnelles La prise de contact Syntonisation Jeu de rôles (classe) Travail sur « Définir mon client »	De Jong, Peter; Berg, Insoo Kim. (2002) Hétu, J-Pierre (2019). Chapitre 11 Référentiel de compétences des TS p.1-16	Remise 1 ^{re} modalité - 50% Pour le prochain cours, il est important d'avoir réalisé l'enregistrement de son intervention (2 ^{ième} modalité)
<i>Semaine de lecture</i>		<i>24 au 28 février 2020</i>	
Cours 9-10 2 mars	<u>Cours transversaux</u> Évaluation « état mental fragilisé »		
Cours 12-13 16 mars Maryse Soulières	Les déterminants sociaux Vidéo : Christine Archambeault (2013) Réflexion sur les spécificités du travail social dans l'équipe inter PM – L'influence des approches et cadres théoriques dans l'intervention Étude de cas clinique		Remise de la 2 ^e modalité 40%
Cours 14-15 30 mars Maryse Soulières	Retour sur la 2 ^e modalité d'évaluation Préparation à la pratique professionnelle (contexte de pratique ; connaissances de soi ; etc.) Étude de cas et jeux de rôle Conclusion du cours		Remise de la 3 ^e modalité – journal de bord (10%) – au plus tard le 6 avril via moodle

** Cette planification peut être modifiée en fonction des événements survenant durant la session.

Trois modalités d'évaluation sont proposées

1. Rédaction d'une évaluation du fonctionnement social et d'un plan d'intervention à partir des vidéos de l'intervention avec Marcel - **travail individuel (50%) – remise cours 7 & 8 - 17 février 2020**
2. Réalisation et analyse d'une entrevue vidéo de la phase de début à partir d'un cas fictif en équipe – **travail individuel (40%) – remise cours 12 & 13 - 16 mars 2020**
3. Rédaction d'un journal de bord *tout au long de la session* + une synthèse de ses apprentissages - **travail individuel (10%) – remise 6 avril 2020**

Description et critères

*** *Pour des explications plus détaillées sur les attentes demandées, veuillez consulter la grille de correction pour chacun des travaux déposés sur moodle.*

1ère modalité : Rédaction d'une évaluation du fonctionnement social et d'un plan d'intervention à partir des vidéos de l'intervention avec Marcel (50%)

Ce travail de 9 pages consiste à rédiger l'évaluation du fonctionnement social et le plan d'intervention de Marcel suivant le cadre de référence de l'OTSTCFQ selon le modèle proposé sur Moodle. Il comprend aussi une conclusion ainsi qu'une bibliographie.

Pour réaliser ce travail, vous devez visionner les vidéos de Marcel déposés sur moodle et compléter chacune des différentes sections de l'évaluation du fonctionnement social et du plan d'intervention. Le contenu et la forme sont importants, car ils doivent correspondre aux exigences professionnelles de l'OTSTCFQ.

Critères de correction :

- Capacité à rédiger une évaluation du fonctionnement social et le plan d'intervention selon le contenu et la forme exigés par nos obligations professionnelles
- Esprit de synthèse
- Pertinence des propos
- Présence de tous les éléments demandés, respect des consignes et qualité de présentation

Référence pour les vidéos : MORIN, M.-H., M. BOILY, E. BÉLANER et C. TURBIDE (2013). Le processus d'intervention auprès des personnes : méthodologie et phases de l'intervention illustrées par des capsules vidéo, Rimouski, Université du Québec à Rimouski.

2^e modalité : Réalisation et analyse d'une entrevue vidéo de la phase de début à partir d'un cas fictif (40%)

Ce travail de 7 pages consiste à réaliser une entrevue de la phase de début d'au moins 20 minutes à partir d'un cas fictif pour compléter la cueillette d'informations reliée au processus d'intervention individuelle en travail social. Vous devriez être capable de réaliser cette entrevue après le cours 7-8 du 17 février 2020, suite au jeu de rôles effectué en classe. À l'intérieur de ce travail, des liens devront être faits avec les notions théoriques, les lectures suggérées, le contenu des cours ainsi qu'un texte sur la problématique choisie. Ce travail comprend 4 sections : 1- la syntonisation ; 2- l'analyse de l'intervention ; 3- la conclusion 4- la bibliographie.

Afin de réaliser ce travail individuel, vous devez former une équipe de 3 ou 4 personnes et déterminer une problématique psychosociale. Vos coéquipier.ère.s vont être soit dans le rôle de l'aidé.e ou de l'observateur.trice ; vous permettant d'expérimenter une entrevue individuelle et recevoir de la rétroaction sur vos habiletés. La formation des équipes et le choix de la problématique auront lieu au premier cours.

Critères de correction :

- Capacité d'analyse et d'introspection basées sur la syntonisation
- Capacité d'analyse et d'autocritique de son intervention individuelle
- Esprit de synthèse
- Pertinence des propos
- Présence de tous les éléments demandés, respect des consignes et qualité de présentation

3^e modalité : Rédaction d'un journal de bord *tout au long de la session* + une synthèse de ses apprentissages (10%)

La rédaction du journal de bord permet d'élaborer une réflexion continue et personnelle sur les défis et les enjeux de l'intervention individuelle qui démontre votre évolution tout au long de la session. Indiquez à chaque entrée la nature de l'activité et en quoi elle vous a permis de bonifier ou de modifier votre vision de l'intervention individuelle.

Le journal de bord devra compter 6 entrées qui correspondent à des cours différents. Chaque entrée doit être d'au moins ½ page. Le travail se termine avec une conclusion d'une page qui porte sur les apprentissages réalisés au cours de la session.

Les entrées de journal de bord sont des réflexions personnelles et critiques sur :

- Les notions vues en classes ou les activités réalisées (une entrée du journal de bord doit obligatoirement porter sur le cours du 16 mars et une autre sur le cours du 30 mars);
- Les lectures obligatoires (au moins une entrée du journal de bord);
- Des activités réalisées à l'extérieur du cours, telles des lectures d'articles de journaux ou de revues, visionnement de films ou d'émissions d'actualité, des événements particuliers, etc.

Critères de correction :

- Diversité des entrées et des réflexions (qui portent sur le contenu de cours différents, sur diverses lectures, etc.) ;
- Qualité et profondeur de la réflexion ;
- Qualité de la langue, clarté des idées, respect des consignes.

Consignes pour la remise de tous les travaux

- Tous les travaux devront être rédigés à interligne 1,5 et utilisé la police « time », les marges doivent être de 2,5cm, 12 pts.
- Pour les références, les étudiantes devront se référer au système APA (<http://www.guidemt.uqam.ca/citer/insérer-une-référence-texte>).
- Pour chacun des travaux écrits, ne pas fournir de page de présentation.
- La notation littérale sera utilisée.
- Si vous ne pouvez remettre le travail à la date prévue, vous devez en aviser l'enseignante en expliquant vos motifs 48 HEURES D'AVANCE afin de regarder ensemble la possibilité d'une prolongation. AUCUN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ SANS RESPECT DE CETTE CONSIGNE. **La pénalité est de 5% par jour.**
- Pour chacune des modalités d'évaluation, lorsque l'enseignante remet les notes aux étudiant.e.s du groupe-classe, il n'est plus possible de remettre son travail.
- Aucune reprise des travaux n'est possible.
- **2 options pour la remise des travaux :** Vous pouvez remettre vos travaux via la plateforme moodle. En choisissant cette option, il vous sera remis uniquement la grille de correction avec le résultat. Si vous souhaitez recevoir davantage de commentaires, vous avez l'option de remettre vos travaux en version papier. Aucune remise de travail ne sera acceptée par courriel.
- **POUR RÉUSSIR CE COURS, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT REMETTRE LES MODALITÉS D'ÉVALUATION 1 (ÉVALUATION ET PI) ET 2 (ANALYSE D'UNE INTERVENTION) À L'ENSEIGNANTE.**

MATÉRIEL REQUIS

Textes disponibles sur la plate-forme Moodle.

Lecture complémentaire : Les étudiants peuvent se procurer à la Coop de l'UQAM le livre *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle* (2017) 2e édition revue et augmentée sous la direction de Daniel Turcotte et de Jean-Pierre Deslauriers au PUL. 350p.

Barème de notation

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	À+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	À	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

* * *

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	À+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	À	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Vous pouvez consulter sur le site r18.ugam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Étudiant.e.s à besoins particuliers

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'accommodements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistantes à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDARD, J. (1998). *Familles en détresse. Repères d'action- Tome 1 : du social au communautaire*, Québec, Anne Sigier.
- BILODEAU, G. (2005). *Traité de travail social*, Rennes, Editions de l'École nationale de la santé publique.
- BOGO, M. (2006). *Social Work Practice, Concepts, Process and Interviewing*, New York, Columbia University Press.
- BOURGON, M. et A. GUSEW (2007). « L'intervention individuelle en travail social », dans J.-P. DESLAURIERS ET Y. HURTUBISE (dir. publ.), *Introduction au travail social*, 2^e édition, Les Presses de l'Université Laval, p.121-141.
- DE JONG P. et I.O. BERG (2002). *De l'entretien à la solution l'accent sur le pouvoir des clients*, Bruxelles, Satas.
- DU RANQUET, M. (1991). *Les approches en service social*, Saint-Hyacinthe, Edisen.
- FREEDMAN, J. et G. COMBS (1996). *Narrative Therapy: the Social Construction of Preferred Realities*, New York, Norton.
- GAULEJAC, V. DE et I. T. LEONETTI (1994). *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GAULEJAC, V. DE (2006). « Le sujet manqué. L'individu face aux contradictions de l'hypermodernité », N. AUBERT (dir. publ.), *L'individu hypermoderne, Ramonville Saint-Agne*, Érés, p.129-143.
- GRÉGOIRE, A. (2009). « L'approche narrative : la narration au cœur des systèmes humains », dans L. LANDRY BALAS (dir. publ.), *L'approche systémique en santé mentale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- HARPER, E. et H. DORVIL (2013). *Le travail social. Théories, méthodologies et pratiques*, Boisbriand, Les Presses de l'Université du Québec.
- MAYER, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.
- MIDDLEMAN, R.R. et G. GOLBERG (1974). *Social Delivery: A Structural Approach to Social Work Practice*, New York, Columbia University Press.
- MOREAU, M. (1987). « L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle », *Service social*, vol. 36, no 2-3, p.227-247.
- MORGAN, A. (2010). *Qu'est-ce que l'approche narrative ?*, Paris, Hermann / L'Entrepot.
- OTERO, M. et S. ROY (2013). *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non-conformité*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- PARÉ, D. (2013). *The Practice of Collaborative Counselling & Psychotherapy. Developing Skills in Culturally Mindful Helping*, Los Angeles, Sage.
- PAYNE, M. (2005). *Modern Social Work Theory*, 3^e édition, Chigago, Lyceum Books.
- PAYNE, M. (2006). *What is Professional Social Work?*, 2^e édition, Lyceum Books.
- SHULMAN, L. (1999). *The Skills of Helping Individuals, Families, Groups, and Communities*, Itasca, Peacock.
- WHITE, M. (2009). *Cartes des pratiques narratives*, Bruxelles, Satas.
- WHITE, M. (2011). *Narrative Practice : Continuing the Conversations*, New York, W.W. Norton & Compagny.
- WHITE, M. et D. EPSTON (2003). *Les moyens narratifs au service de la thérapie*, Bruxelles, Satas.

SITE WEB

Dulwich Center a Gateway to Narrative therapy& Community Work

Une foule d'informations sur l'approche narrative peuvent être trouvées sur ce site australien. <<http://www.dulwichcentre.com.au/>>.

Re-Authoring Teaching Creating a Collaboratory

Il s'agit d'un autre site sur l'approche narrative situé au Vermont. <http://reauthoringteaching.com/>

Site de l'OTSTCFQ